



ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE FRÉVILLE-DU-GATINAIS

DÉLIBÉRATION DU 26/03/2025 DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT

Nombre de membres : L'an 2025, le 26 Mars à 18:00, le Bureau l'Association Foncière de Remembrement dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MÉTIER Antony, Président.

En exercice : 7

Présents : 7

Date de convocation : 18/03/2025

A l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : M. MÉTIER Antony, Président, M. DEQUATRE Myriam, M. PELLETIER Laurent, M. CROUM Jean-Louis, M. NICOLLE Baptiste, M. BÉZILLE Bruno, M. CHENAULT Yohann

Secrétaire : M. PELLETIER Laurent

D_AFR_2025_02 – Affectation du résultat de la section fonctionnement 2024

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 (fusion entre le compte de gestion et le compte administratif) de l'Association Foncière de Remembrement, dressé par le Receveur Municipal,

Considérant l'excédent de fonctionnement 2024 réalisé de l'Association Foncière de Remembrement de **22 987,47 €**

Considérant qu'il n'y a pas de besoin de financement en section d'investissement, les dépenses reportées étant **inférieures supérieures** à l'excédent d'investissement,

Le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **affecte** le résultat 2024 au 002 l'excédent de fonctionnement **22 987,47 €**
- **inscrit** ce résultat au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Fréville-du-Gâtinais, le 26/03/2025

Le Président,

MÉTIER Antony

